

RÉUNION DE LA

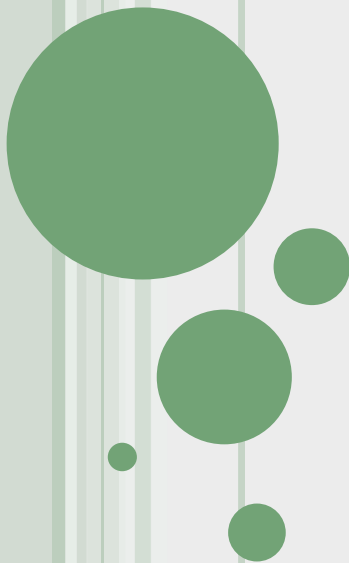
**C**ommission

**L**ocale de

**D**éveloppement

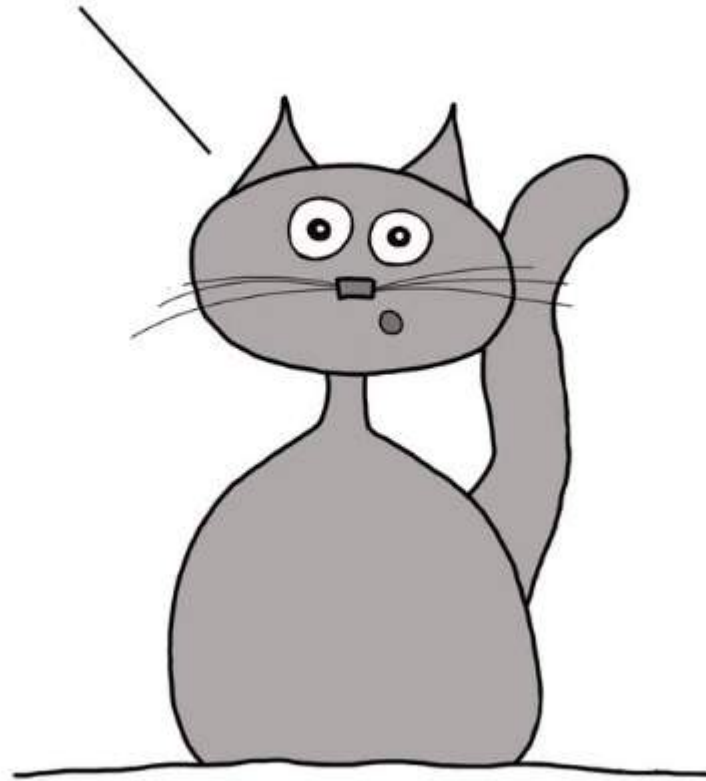
**R**ural

06.06.2019



# INFORMATION DES NOUVEAUX

*J'ai été réquisitionné...*



# ORDRE DU JOUR

- Tenants et aboutissants d'une ODR
- Le rôle de la CLDR
- L'ODR de Manhay
- Renouvellement de la CLDR



# LE JARGON



- ODR : Opération de Développement Rural



- PCDR : Programme Communal de Développement Rural

- CLDR : Commission Locale de Développement Rural



# L'ODR - DÉFINITION



Une Opération de Développement Rural (ODR)  
vise à améliorer les conditions de vie des habitants

par la mise en œuvre de projets et actions

inscrits dans un Programme Communal de Développement Rural  
(PCDR)

## Décret wallon

- *La **commune** est le territoire d'action*
- *La **participation** est au cœur de cette opération*
- *Une vision à **long terme** : programme d'actions dans les 10-15 ans*
- *L'Opération est **globale et transversale***
- *La valorisation des **ressources locales***



# L'ODR - THÈMES

## Les domaines du Développement Rural

Gouvernance  
Cohésion sociale  
Communication

Economie  
Emploi  
Commerce  
Artisanat

Infrastructures  
routières  
Sécurité routière  
Mobilité

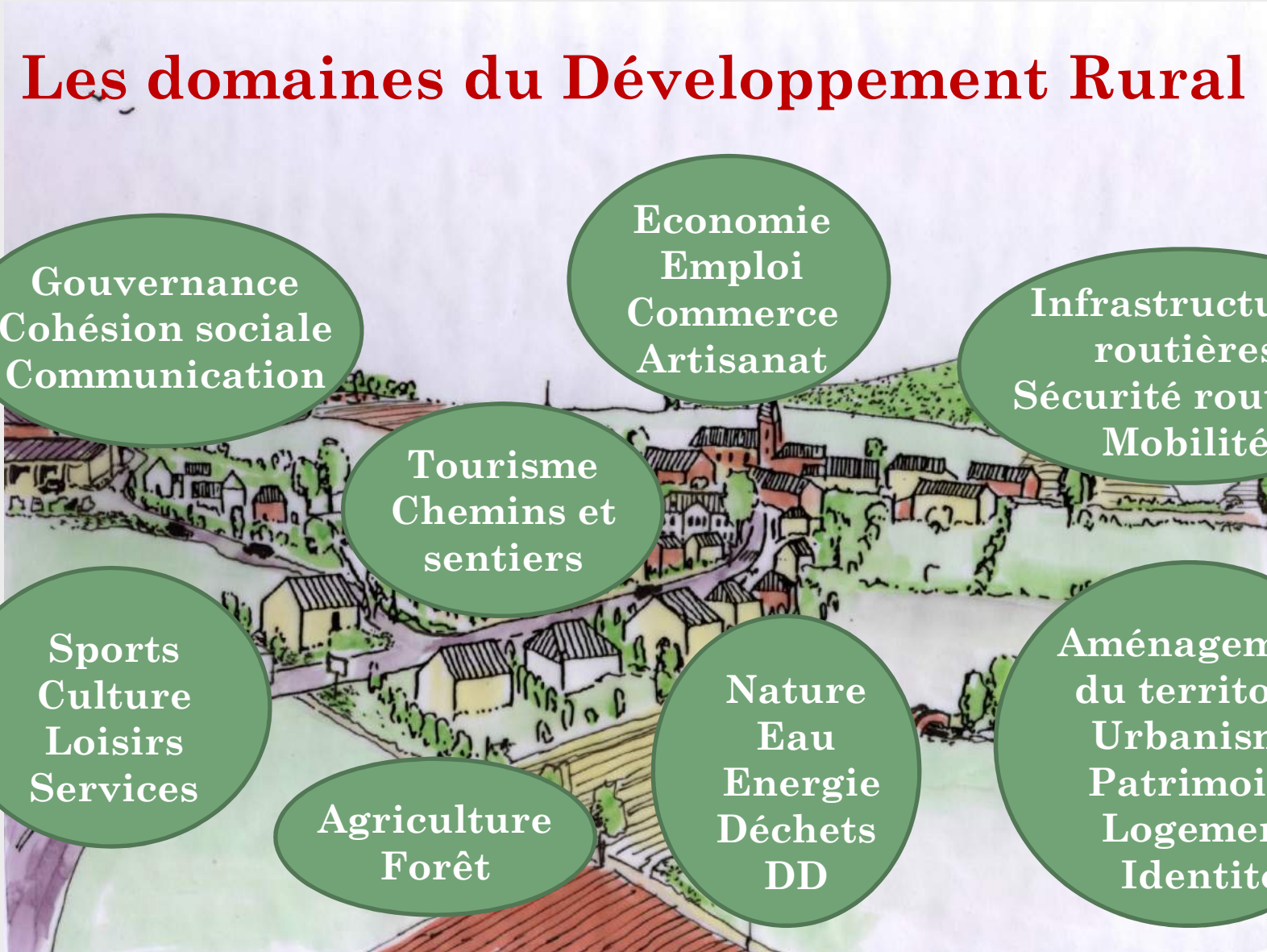
Tourisme  
Chemins et  
sentiers

Sports  
Culture  
Loisirs  
Services

Agriculture  
Forêt

Nature  
Eau  
Energie  
Déchets  
DD

Aménagement  
du territoire  
Urbanisme  
Patrimoine  
Logement  
Identité



# L'ODR - CHRONOLOGIE

2013

2016

2026

Elaboration  
du PCDR

Mise en œuvre du PCDR

Désignation FRW

Pré  
diagnostic

Etudes  
Rencontres  
Echanges  
Visites

Diagnostic  
consultatif

Réunions  
population  
Visites de villages  
+ retour  
population

Mise en place CLDR

Définition de la  
stratégie et des  
objectifs

Réunions GT à  
thèmes  
Réunions CLDR

Ecriture PCDR dont FP  
+  
Lancement projets lot 0

Réunions GT  
projets  
Réunions CLDR  
+ retour  
population

Approbation avant projet CLDR et CC

Avis de la CRAT

Approbation GW



# LE PCDR



- Stratégie globale de développement communal
  - On aborde tous les domaines sans exception
  - Tous les défis, priorités, enjeux du territoire ainsi que les choix communaux s'y retrouvent
- Basée sur un diagnostic mettant en avant des problématiques majeures et les ressources spécifiques
- Un projet de territoire élaboré avec le plus grand nombre : population, associations, entreprises, commune, ...





# LES 52 PROJETS DU PCDR

STRATEGIE DU PCDR DE MANHAY			
	VIVRE A MANHAY	HABITER A MANHAY	TRAVAILLER, ENTREPRENDRE ET CONSOMMER A MANHAY
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif</li> <li>2. Gérer les possibles dissensions entre citoyens ainsi que l'incivisme</li> <li>3. Amplifier la communication intra et extra muros</li> <li>4. Déployer une gouvernance incitant à la participation et à l'engagement citoyen</li> <li>5. Adapter l'enseignement à l'évolution du monde du travail</li> <li>6. Anticiper l'évolution des besoins futurs de la population</li> <li>7. Fédérer les villageois sur une vision communale et impulser une dynamique sportive, associative et culturelle identitaire</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Préserver, valoriser et sensibiliser aux ressources naturelles de la commune</li> <li>2. Définir une stratégie énergétique ambitieuse et cohérente pour s'inscrire dans un développement durable</li> <li>3. Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural tout en développant une offre en logements adaptés aux besoins, particulièrement à Manhay village, lieu de centralité</li> <li>4. Conserver, accroître la qualité architecturale du bâti des villages ainsi que du petit patrimoine</li> <li>5. Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail</li> <li>6. Limiter l'impact du trafic sur la qualité de vie des habitants et assurer le bon état des voiries</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pérenniser et amplifier la dynamique économique locale et diminuer le nombre de demandeurs d'emploi manhayois</li> <li>2. Construire une identité et une image porteuse et singulière fondée sur l'histoire et les ressources naturelles de la commune</li> <li>3. Améliorer l'attractivité de la commune pour attirer et fidéliser une clientèle touristique ciblée</li> <li>4. Générer des retombées locales plus larges pour une appropriation collective du tourisme</li> <li>5. Constituer un réseau pédestre efficient et consensuel liaisonnant villages et communes proches</li> <li>6. Maintenir, renforcer le tissu agricole local et soutenir une agriculture familiale et raisonnée</li> <li>7. Gérer de manière durable et plurielle le capital forestier et encourager et développer le savoir-faire lié au bois</li> </ol>
Projets matériels / Projets immatériels			
LOT 0 = projets matériels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un hall sportif et d'une piste d'athlétisme</li> <li>• Création et entretien des plaines de jeux</li> <li>• Sécurisation de l'espace devant l'école à Dochamps</li> <li>• Aménagement de la salle de l'Entente à Manhay en une maison rurale</li> <li>• Création d'une plate-forme interservices au sein de l'Administration communale</li> <li>• Actions de soutien à la participation citoyenne et aux projets à dimension collective - Budget participatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat de terrains à Odeigne et équipements en faveur de l'installation des jeunes</li> <li>• Identification des zones à traiter en termes de sécurité routière + Réalisation d'un plan communal de mobilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un centre médical de proximité / une maison médicale</li> </ul>
LOT 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay</li> <li>• Création d'une maison rurale avec espaces polyvalents destinée aux associations et aux Vieux Métiers</li> <li>• Mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)</li> <li>• Aménagements de sécurisation routière sur toute la commune</li> <li>• Elaborer un schéma de développement communal</li> <li>• Mise en place d'actions pour diminuer de la production de déchets sur le territoire et leur dispersion dans la nature</li> <li>• Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du centre de Manhay</li> <li>• Soutien, sensibilisation et commercialisation des produits locaux</li> <li>• Restructuration, promotion et organisation du réseau de chemins et sentiers (étude)</li> </ul>
LOT 2 = projets à réaliser entre 2 et 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement et amélioration de lieux et locaux de rencontre dans les villages</li> <li>• Aménagement du local de rencontre à Dochamps</li> <li>• Aménagement d'une maison de village à Oster</li> <li>• Aménagement du presbytère de Malempré en espace polyvalent</li> <li>• Organisation d'un événement communal rassembleur</li> <li>• Mise en place d'une commission des jeunes et d'une politique d'encadrement de la jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux</li> <li>• Mise en valeur du patrimoine bâti de la commune</li> <li>• Création d'un réseau de chaleur</li> <li>• Réalisation d'un Master plan du centre de Manhay-village</li> <li>• Développement d'un programme d'utilisation rationnelle de l'énergie</li> <li>• Rédaction d'une charte urbanistique dans le but d'améliorer la qualité architecturale des projets</li> <li>• Intégration d'une réflexion systématique sur les critères développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un atelier rural</li> <li>• Restructuration, promotion et organisation de la gestion du réseau chemins et sentiers</li> <li>• Mise en place d'actions visant le maintien de la production agricole</li> <li>• Sensibilisation aux consommations équitables</li> <li>• Valorisation des ressources en bois pour produire de l'énergie</li> <li>• Coordination des acteurs de la filière bois pour la création de débouchés concrets valorisant le bois</li> <li>• Sensibilisation du monde scolaire aux enjeux du futur</li> <li>• Développement de leviers d'attractivité touristique pour la commune : étude, projets</li> <li>• Mise en place d'un SEL (Système d'Echange Local)</li> </ul>
LOT 3 = projets à réaliser entre 6 et 10 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des infrastructures d'accueil de l'enfance</li> <li>• Création de places d'accueil pour les personnes âgées dépendantes dans des structures adaptées</li> <li>• Organisation d'activités et de projets culturels</li> <li>• Coordination et stimulation du monde associatif</li> <li>• Action d'intégration des nouveaux arrivants (nouveaux habitants, demandeurs d'asile, seconds résidents, ...)</li> <li>• Mise en place d'actions renforçant le sentiment d'appartenance à la commune</li> <li>• Mise en place d'une commission consultative des enfants ou des aînés</li> <li>• Développement de la communication communale</li> <li>• Actions de sensibilisation à la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de logements tremplins pour les jeunes de la commune</li> <li>• Installation de systèmes d'épuration collectifs</li> <li>• Création de logements publics</li> <li>• Développement d'une réflexion sur des projets énergétiques exemplaires et porteurs d'avenir</li> <li>• Promotion et développement d'alternatives à la voiture individuelle</li> <li>• Mise en place d'actions de sensibilisation et d'information sur l'épuration des eaux usées et la qualité de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une plate-forme de concertation des usagers de la forêt (économiques, environnementaux, loisirs, public/privé...)</li> <li>• Mise en place d'infrastructures de soutien à l'emploi</li> <li>• Maillage des acteurs locaux (entrepreneurs, consommateurs, demandeurs d'emploi)</li> <li>• Mise en place d'une plate-forme des acteurs touristiques (synergie, promotion, encadrement)</li> </ul>

# LA CLDR – RÔLE ET MISSIONS DES CITOYENS

= organe représentatif de la population

20 à 60 membres (maximum  $\frac{1}{4}$  d'élus)



- Assure le relais de et vers la population
- Elabore le PCDR
- Assiste la Commune dans le suivi des projets en convention
- Suscite des groupes de travail pour concrétiser des actions
- Répond à toutes les demandes d'avis et s'exprime, au besoin, d'initiative



# LA CLDR – RÔLE ET MISSIONS DES ÉLUS

## Les mandataires communaux

= les maîtres d'œuvre de l'opération

- assurent le relais entre le Conseil et la CLDR
  - s'investissent dans la réflexion et la gestion
    - sont à l'écoute des membres de la CLDR
      - prennent part au débat constructif
        - acceptent la remise en question



# Rôles et missions de la CLDR



Relaye l'information



Donne des avis

On y pratique un exercice démocratique



- Un lieu de lutte
- Un contre pouvoir
  - Décisionnaire




- Un lieu de débat citoyen
- Un espace de construction de projets
  - Avis, inspiration

On y travaille pour la collectivité, pas pour soi

## CLDR ET GT, DEUX CRÉNEAUX POUR PARTICIPER ET S'INVESTIR DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

CLDR	GT
Commission représentative	Groupes de travail
Min 20, Max 50	Min 5, Max 12
Coordinatrice de tous les projets du PCDR	Gestionnaire d'un seul projet
4 à 6 réunions par an	Toutes les 6 à 8 semaines
Investissement longue durée	Invest. le temps d'un projet ou évènement
Organe consultatif du CC	

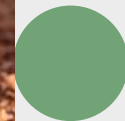


# CLDR



STRATEGIE DU PCDR DE MANHAY			
	VIVRE A MANHAY	HABITER A MANHAY	TRAVAILLER, ENTREPRENDRE ET CONSOMMER A MANHAY
<b>OBJECTIFS</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif</li> <li>2. Gérer les possibles dissensions entre citoyens ainsi que l'incivisme</li> <li>3. Améliorer la communication intra et extra muros</li> <li>4. Déployer une gouvernance incitant à la participation et à l'engagement citoyen</li> <li>5. Adapter l'enseignement à l'évolution du monde du travail</li> <li>6. Anticiper l'évolution des besoins futurs de la population</li> <li>7. Fédérer les villageois sur une vision communale et impulser une dynamique sportive, associative et culturelle identitaire</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Préserver, valoriser et sensibiliser aux ressources naturelles de la commune</li> <li>2. Définir une stratégie énergétique ambitieuse et cohérente pour s'inscrire dans un développement durable</li> <li>3. Développer et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural tout en développant une offre en logements adaptés aux besoins, particulièrement à Manhay village, lieu de centralité</li> <li>4. Conserver, accroître la qualité architecturale du bâti des villages ainsi que du petit patrimoine</li> <li>5. Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail</li> <li>6. Limiter l'impact du trafic sur la qualité de vie des habitants et assurer le bon état des voiries</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réorienter et amplifier la dynamique économique locale et diminuer le nombre de demandeurs d'emploi manhayoises</li> <li>2. Construire une identité et une image porteuse et singulière fondés sur l'histoire et les ressources naturelles de la commune</li> <li>3. Améliorer l'attractivité de la commune pour attirer et fidéliser une clientèle touristique ciblée</li> <li>4. Générer des retombées locales plus larges pour une appropriation collective du tourisme</li> <li>5. Contribuer à un réseau pédestre efficient et consensuel liaisonnant villages et communes proches</li> <li>6. Maintenir, renforcer le tissu agricole local et soutenir une agriculture familiale et raisonnée</li> <li>7. Gérer de manière durable et plurielle le capital forestier et encourager et développer le savoir-faire lié au bois</li> </ol>
<b>Projets matériels / Projets immatériels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un hall sportif et d'une piste d'atthénisme</li> <li>Création et entretien des plates de jeux</li> <li>Sécurisation de l'espace devant l'école à Dochamps</li> <li>Aménagement de la salle de l'Entente à Manhay en une maison rurale</li> <li>Création d'une plate-forme inter-services au sein de l'administration communale</li> <li>Actions de soutien à la participation citoyenne et aux projets à dimension collective - Budget participatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat de terrains à Odeigne et équipements en faveur de l'installation des jeunes</li> <li>Identification des zones à traiter en termes de sécurité routière</li> <li>Réalisation d'un plan communal de mobilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un centre médical de proximité / une maison médicale</li> </ul>
<b>LOT 1 - Projets matériels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay</li> <li>Création d'une maison rurale avec espaces polyvalents destinée aux associations et aux Vieux Méliers</li> <li>Mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de voies lentes mixtes (pétons, vélos, cavaliers)</li> <li>Aménagements de sécurisation routière sur toute la commune</li> <li>Elaborer un schéma de développement communal</li> <li>Mise en place d'actions pour diminuer de la production de déchets sur le territoire et leur dispersion dans la nature</li> <li>Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement du centre de Manhay</li> <li>Soutien, sensibilisation et commercialisation des produits locaux</li> <li>Restructuration, promotion et organisation du réseau chemins et sentiers (étude)</li> </ul>
<b>LOT 2 - Projets immatériels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement et amélioration de lieux et locaux de rencontre dans les communes</li> <li>Aménagement du local de rencontre à Dochamps</li> <li>Aménagement d'une maison de village à Oster</li> <li>Aménagement du presbytère de Malempyré en espace polyvalent</li> <li>Organisation d'un événement communal rassembleur</li> <li>Mise en place d'une commission des jeunes et d'une politique d'encadrement de la jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux</li> <li>Mise en valeur du patrimoine bâti de la commune</li> <li>Création d'un réseau de chaleur</li> <li>Réalisation d'un Master plan du centre de Manhay-village</li> <li>Développement d'un programme d'utilisation rationnelle de l'énergie</li> <li>Rédaction d'une charte urbanistique dans le but d'améliorer la qualité architecturale des projets</li> <li>Intégration d'une réflexion systématique sur les critères de développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un atelier rural</li> <li>Restructuration, promotion et organisation de la gestion du réseau chemins et sentiers</li> <li>Mise en place d'actions visant le maintien de la production agricole</li> <li>Sensibilisation aux consommations équitables</li> <li>Valorisation des ressources en bois pour la production de l'énergie</li> <li>Coordination des acteurs de la filière bois pour la création de débouchés concrets valorisant le bois</li> <li>Sensibilisation du monde scolaire aux enjeux du futur</li> <li>Développement de leviers d'attractivité touristique pour la commune : étude, projets</li> <li>Mise en place d'un SCL (Système d'échange Local)</li> </ul>
<b>LOT 3 - Projets matériels, immatériels et d'infrastructures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement des infrastructures d'accueil de l'enfance</li> <li>Création de places d'accueil pour les personnes âgées dépendantes dans des structures adaptées</li> <li>Organisation d'activités et de projets culturels</li> <li>Coordination et stimulation du monde associatif</li> <li>Action d'intégration des nouveaux arrivants (nouveaux habitants, demandeurs d'asile, seconds résidents, ...)</li> <li>Mise en place d'actions renforçant le sentiment d'appartenance à la commune</li> <li>Mise en place d'une commission consultative des enfants ou des aînés</li> <li>Développement de la communication communale</li> <li>Actions de sensibilisation à la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de logements temporaires pour les jeunes de la commune</li> <li>Installation de systèmes d'épuration collectifs</li> <li>Création de logements publics</li> <li>Développement d'une réflexion sur des projets énergétiques innovants et porteurs d'avenir</li> <li>Promotion et développement d'alternatives à la voiture individuelle</li> <li>Mise en place d'actions de sensibilisation et d'information sur l'épuration des eaux usées et la qualité de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une plateforme de concertation des usagers de la forêt (économique, environnementale, loisirs, pédagogique, ...)</li> <li>Maillage des acteurs locaux (preneurs, consommateurs, demandeurs d'emploi)</li> <li>Mise en place d'une plate-forme des acteurs touristiques (synergie, promotion, encadrement)</li> </ul>

# GT





2013

2017

2027

Elaboration  
du PCDR

Mise en œuvre du PCDR

CONVENTIONS	OK CLDR/ Commune	OK DGO3	OK Ministre	Convention FAISABILITE	Convention REALISATION	FIN
1. Aménagement centre de Manhay						
2. Construction logements intergénérationnels						
3. Aménagement de voies lentes						

### GROUPES de TRAVAIL

<b>Aînés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Cahier des charges logements</li> <li>▶ Enquête besoins des aînés</li> </ul>
<b>Energie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Choix projets POLLEC à mettre en œuvre</li> </ul>
<b>Chemins &amp; sentiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Cadastre sentiers</li> </ul>
<b>Produits locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ CC collectivités + AC</li> <li>▶ Mise en valeur sur site communal</li> </ul>
<b>Nature</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Info Natagriwal large</li> <li>▶ Travail sur cordon significatif</li> </ul>

<b>Sécurité routière</b>	▶ Aménagements tenant compte avis citoyens + experts
<b>Budget participatif</b>	▶ Soutien petits projets citoyens
<b>Plateforme interservices</b>	▶ Implémentation du DD + amélioration communication



# L'ODR – CRITÈRES DE RÉUSSITE



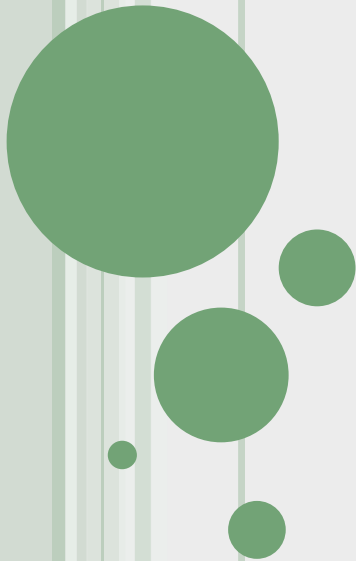
- Des mandataires communaux  $\Rightarrow$  qui jouent le jeu
- Une administration communale  $\Rightarrow$  qui collabore
- Des habitants et des associations  $\Rightarrow$  qui s'impliquent

Mais encore

- Un bon encadrement
- Du temps



**Merci de votre attention**



RÉUNION DE LA

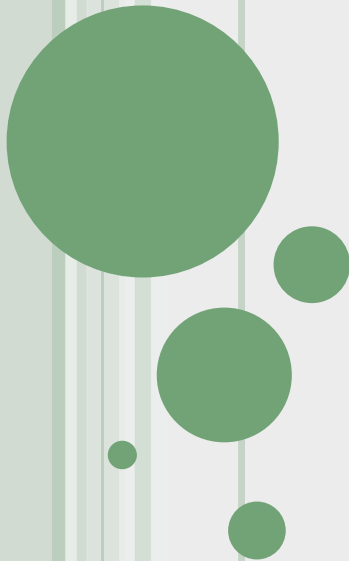
**C**ommission

**L**ocale de

**D**éveloppement

**R**ural

06.06.2019



# ORDRE DU JOUR

20h



22h

1. Introduction
2. Accueil des nouveaux membres de la CLDR
3. Projets en convention / demande de convention : actualité et précisions
  1. Aménagement de la traversée de Manhay
  2. Création de logements intergénérationnels
  3. Aménagement de voies lentes
4. Groupes de Travail : état d'avancement
5. Suites et divers

# APPROBATION DU PV DE LA DERNIÈRE RÉUNION



# 1. INTRODUCTION - RENOUELEMENT CLDR

CLDR :  $\frac{1}{4}$  élus +  $\frac{3}{4}$  habitants

Renouvellement  $\frac{1}{4}$  communal = obligation

Renouvellement  $\frac{3}{4}$  habitants = opportunité

Entendu la proposition de la liste "Avec Vous Manhay" de désigner comme :

- Membres effectifs :
  - Monsieur Arnaud CHAUSTEUR
  - Madame Anne FAGNANT
  - Monsieur Marc GENERET
  - Monsieur Patrick LOOS

Entendu la proposition de la liste "L'Avenir Ensemble" de désigner comme :

- Membres effectifs :
  - Monsieur Robert WUIDAR
  - Monsieur Marc POTTIER
  - Monsieur Pascal DAULNE

# 1. INTRODUCTION - RENOUELEMENT CLDR

11 nouveaux !

CLDR :  $\frac{1}{4}$  élus +  $\frac{3}{4}$  habitants

NOM	PRENOM	LOCALITE
André	Nicolas	Grandmenil
Bernard	Anne	Grandmenil
Bosmans	Valérie	Vaux-Chavanne
Burton	Sylvie	Odeigne
Clesse	Aline	Vaux-Chavanne
Collignon	Véronique	Malempré
Conrad	Marielle	Roche-à-Frêne
Conradt	Sandrine	Oster
Cornet	Benoît	Harre
Delarue	Jean	Chêne al Pierre
Demoitié	Barthélémy	Harre
Detroz	Thierry	Vaux-Chavanne
Detroz	Marie Adèle	Malempré
Detroz	Marie-Caroline	Odeigne
Emonds-Alt	Brigitte	Lafosse
Etienne	Franca	Deux-Rys
Gillard	Patrick	Dochamps
Gillard	P-Emmanuel	Dochamps
Grognard	Martine	Lafosse
Henrard	Lucrèce	Odeigne

Hubert	Anne	Oster
Jacobs	Jocelyne	Oster
Leboutte	Emmanuel	Manhay
Lecart	Damien	Grandmenil
Lesenfants	Michel	Malempré
Lesenfants	Jacques	Malempré
Libar	Alain	Vaux-Chavanne
Libotte	Monique	Manhay
Petit	Fabrice	Vaux-Chavanne
Pierret	Joseph	Vaux-Chavanne
Piret	Edith	Grandmenil
Pirotte	Annette	Fays
Reynders	Laurent	Manhay
Sépult	Vincent	Malempré
Tassigny	José	Freyneux
Thys	Jean Claude	Malempré
Vogelsang	Muriel	Odeigne
Voz	Michel	Vaux-Chavanne
Wuidar	Philippe	Odeigne

# 1. INTRODUCTION - RENOUVELLEMENT CLDR

VILLAGES	CANDIDATS	HABITANTS
Vaux-Chavanne	7	280
Malempré	6	277
Odeigne	5	191
Grandmenil	4	271
Manhay	3	320
Dochamps	2	259
Oster	3	80
Harre	2	479
Lafosse	2	139
Chêne-al-Pierre	1	333
Fays	1	154
Deux-Rys	1	115
Freyneux	1	97
Roche-à-Frêne	1	72
Lamormenil	0	177
Champ de Harre	0	40
Saint-Antoine	0	25
Xhout-si-Plouët	0	12

VILLAGES	REPRESENTATIVITE
Oster	3,7%
Odeigne	3,1%
Vaux-Chavanne	2,5%
Malempré	2,2%
Grandmenil	1,5%
Lafosse	1,4%
Roche-à-Frêne	1,4%
Manhay	0,9%
Freyneux	1%
Deux-Rys	0,9%
Dochamps	0,8%
Fays	0,6%
Harre	0,4%
Chêne-al-Pierre	0,3%
Lamormenil	0%
Champ de Harre	0%
Saint-Antoine	0%
Xhout-si-Plouët	0%

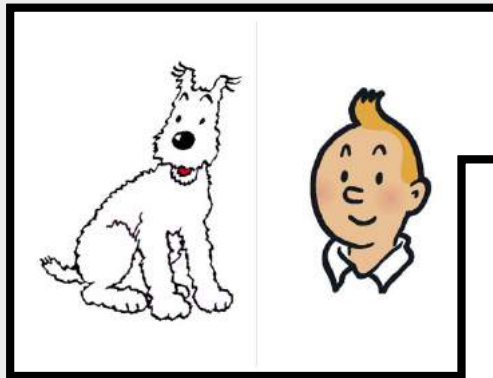
- 9 indépendants dont 4 agriculteurs
- 8 retraités
- 6 cadres (responsables, ingénieurs)
- 5 employés
- 5 statuts non précisés (comptable, consultant marketing, dessinateur, dessinatrice)
- 4 personnes du monde médical
- 2 enseignants
- 0 ouvriers
- 0 étudiants

- Moins de 40 ans : 3 personnes
- Entre 40 et 60 ans : 23 personnes
- Plus de 60 ans : 13 personnes

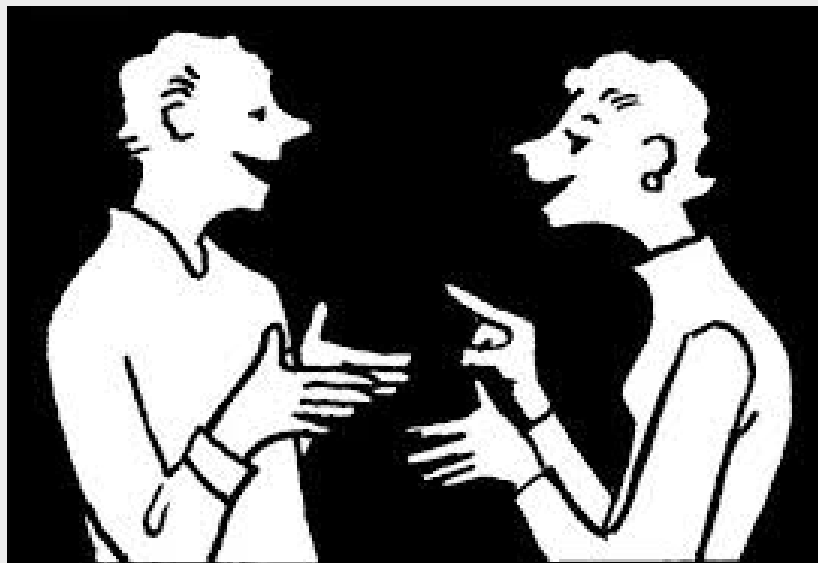
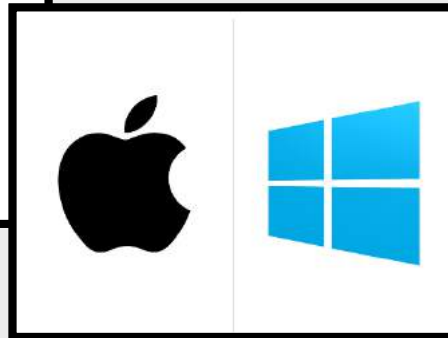




## 2. PRÉSENTATION DES MEMBRES



**Formation de paires**



**Echange : 5 min pour chacun**

1. Pourquoi j'ai choisi d'être membre de la CLDR ?
2. Qui suis-je ?



### 3. CONVENTIONS : ACTUALITÉ ET PRÉCISIONS

Vos choix de début 2017

<b>2017</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aménagement de la traversée de Manhay</li><li>• Création de logements intergénérationnels</li></ul>
-------------	---

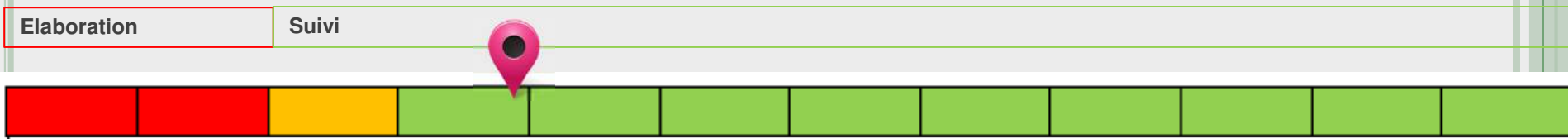
Vos choix de début 2018 ...

<b>2018</b>	Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)
-------------	--

Vos choix de début 2019 ...

<b>2019</b>	<p>Aménagements de sécurité routière sur les routes communales</p> <p>Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux</p>
-------------	--

### 3. CONVENTIONS : ACTUALITÉ ET PRÉCISIONS



CONVENTIONS	OK CLDR/ Commune	OK DGO3	OK Ministre	Convention FAISABILITE	Convention REALISATION	FIN
1. Aménagement centre de Manhay						
2. Construction logements intergénérationnels						
3. Aménagement de voies lentes						



## **1. CONVENTION FAISABILITE**

### **1.1. Demande de convention**

- Choix de la fiche projet
- Décision de principe par le Conseil communal |
- Réunion de coordination avec l'(les) administration(s) et le(s) Cabinets subventionnant(s)
- Accord de principe du Ministre de subventionner le projet
- Signature par Ministre de Convention-faisabilité

### **1.2. Choix de l'auteur et approbation de l'avant-projet**

- Préparation du cahier des charges pour désigner auteur projet par la commune
- Désignation auteur de projet
- Réalisation de l'avant-projet par l'auteur
- Présentation de l'avant-projet (CLDR, habitants, ...)
- Comité d'accompagnement
- Approbation de l'avant-projet (sur base du PV du comité d'accompagnement)

### **1.3. Elaboration du projet**

- Demande permis urbanisme
- Réalisation du projet définitif (plans, cahier charges)
- Accord du Ministre sur le projet
- Signature convention réalisation

## **2. CONVENTION REALISATION**

### **2.1. Adjudication**

### **2.2. Exécution des travaux**

### **2.3. Fin des travaux**



# 3. CONVENTIONS : ACTUALITÉ ET PRÉCISIONS

## Aménagement de



### 1. CONVENTION FAISABILITE

#### 1.1. Demande de convention

- Choix de la fiche projet
- Décision de principe par le Conseil communal |
- Réunion de coordination avec l'(les) administration(s) et le(s) Cabinets subventionnant(s)
- Accord de principe du Ministre de subventionner le projet
- Signature par Ministre de Convention-faisabilité

#### Choix de l'auteur et approbation de l'avant-projet

- Préparation du cahier des charges pour désigner auteur projet par la commune
- Désignation auteur de projet
- Réalisation de l'avant-projet par l'auteur
- Présentation de l'avant-projet (CLDR, habitants, ...)
- Comité d'accompagnement
- Approbation de l'avant-projet (sur base du PV du comité d'accompagnement)

#### 1.3. Elaboration du projet

- Demande permis urbanisme
- Réalisation du projet définitif (plans, cahier charges)
- Accord du Ministre sur le projet
- Signature convention réalisation

### 2. CONVENTION REALISATION

#### 2.1. Adjudication

#### 2.2. Exécution des travaux

#### 2.3. Fin des travaux

# 3. CONVENTIONS : ACTUALITÉ ET PRÉCISIONS

## Création de logements dans le centre de Ma



PLAN D'IMPLANTATION 1/500

### 1. CONVENTION FAISABILITE

#### 1.1. Demande de convention

- Choix de la fiche projet
- Décision de principe par le Conseil communal |
- Réunion de coordination avec l'(les) administration(s) et le(s) Cabinets subventionnant(s)
- Accord de principe du Ministre de subventionner le projet
- Signature par Ministre de Convention-faisabilité

#### 2. Choix de l'auteur et approbation de l'avant-projet

- Préparation du cahier des charges pour désigner auteur projet par la commune
- Désignation auteur de projet
- Réalisation de l'avant-projet par l'auteur
- Présentation de l'avant-projet (CLDR, habitants, ...)
- Comité d'accompagnement
- Approbation de l'avant-projet (sur base du PV du comité d'accompagnement)

#### 1.3. Elaboration du projet

- Demande permis urbanisme
- Réalisation du projet définitif (plans, cahier charges)
- Accord du Ministre sur le projet
- Signature convention réalisation

### 2. CONVENTION REALISATION

#### 2.1. Adjudication

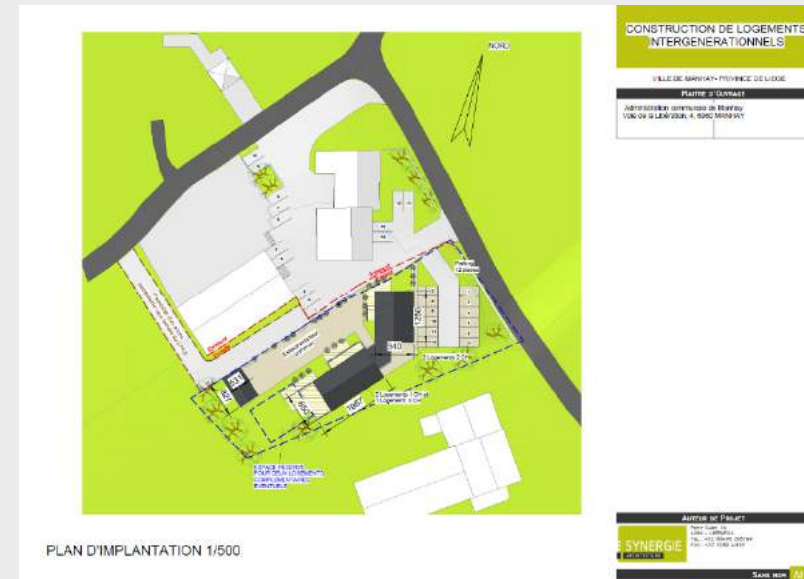
#### 2.2. Exécution des travaux

#### 2.3. Fin des travaux

### 3. CONVENTIONS : ACTUALITÉ ET PRÉCISIONS

## Création de logements intergénérationnels dans le centre de Manhay

Proposition du GT : aménagement d'un espace commun (50m<sup>2</sup>) avec cuisine, coin jeux, lavoir



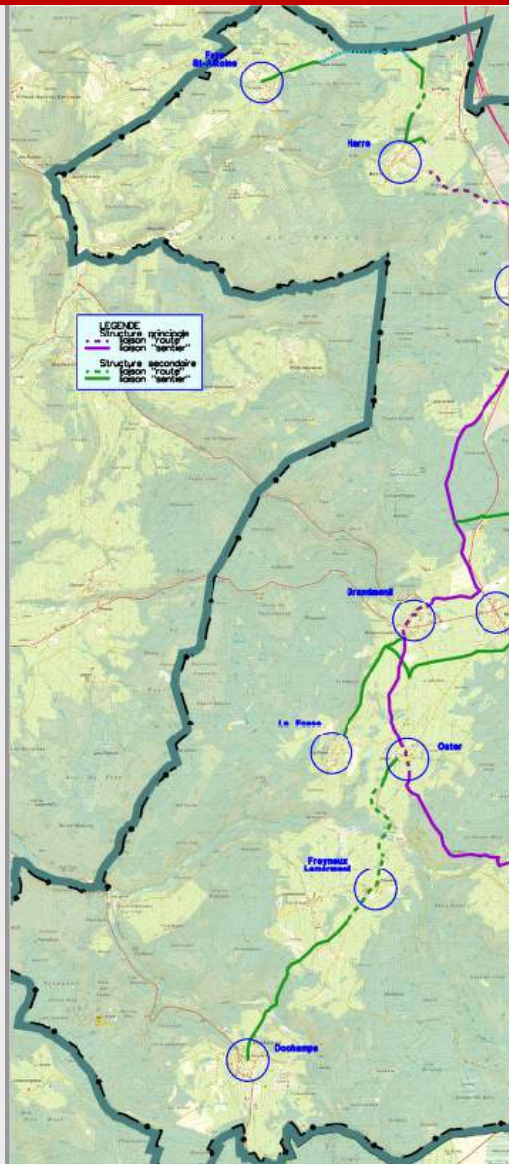
**= + 200.000€ ou retirer un appartement**

Proposition collègue : on poursuit avec le projet initial + on mène une réflexion sur plusieurs centres d'accueil répartis dans les villages



# 3. CONVENTIONS : ACTUALITÉ ET PRÉCISIONS

## Réalisation de voie



### 1. CONVENTION FAISABILITE

#### 1.1. Demande de convention

- Choix de la fiche projet
- Décision de principe par le Conseil communal |
- Réunion de coordination avec l'(les) administration(s) et le(s) Cabinets subventionnant(s)
- Accord de principe du Ministre de subventionner le projet
- Signature par Ministre de Convention-faisabilité

#### 2. Choix de l'auteur et approbation de l'avant-projet

- Préparation du cahier des charges pour désigner auteur projet par la commune
- Désignation auteur de projet
- Réalisation de l'avant-projet par l'auteur
- Présentation de l'avant-projet (CLDR, habitants, ...)
- Comité d'accompagnement
- Approbation de l'avant-projet (sur base du PV du comité d'accompagnement)

#### 1.3. Elaboration du projet

- Demande permis urbanisme
- Réalisation du projet définitif (plans, cahier charges)
- Accord du Ministre sur le projet
- Signature convention réalisation

### 2. CONVENTION REALISATION

#### 2.1. Adjudication

#### 2.2. Exécution des travaux

#### 2.3. Fin des travaux



## 4. GROUPES DE TRAVAIL : ÉTAT D'AVANCEMENT

### Groupes de travail

GT Energie	Réf : M. Generet
GT Nature	Réf : M. Generet
GT Sentiers	Réf : P. Loos
GT Aînés	Réf : A. Mottet
GT produits locaux	Réf : G. Huet



## 4. GROUPES DE TRAVAIL : ÉTAT D'AVANCEMENT

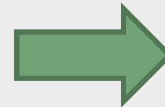
### GT « AINÉS »

- Création de logements intergénérationnels
- Actions visant le maintien à domicile

Etat des besoins du cycle de vie des personnes âgées

ASB  en Vieillir

Idélux



Réflexion globale sur :

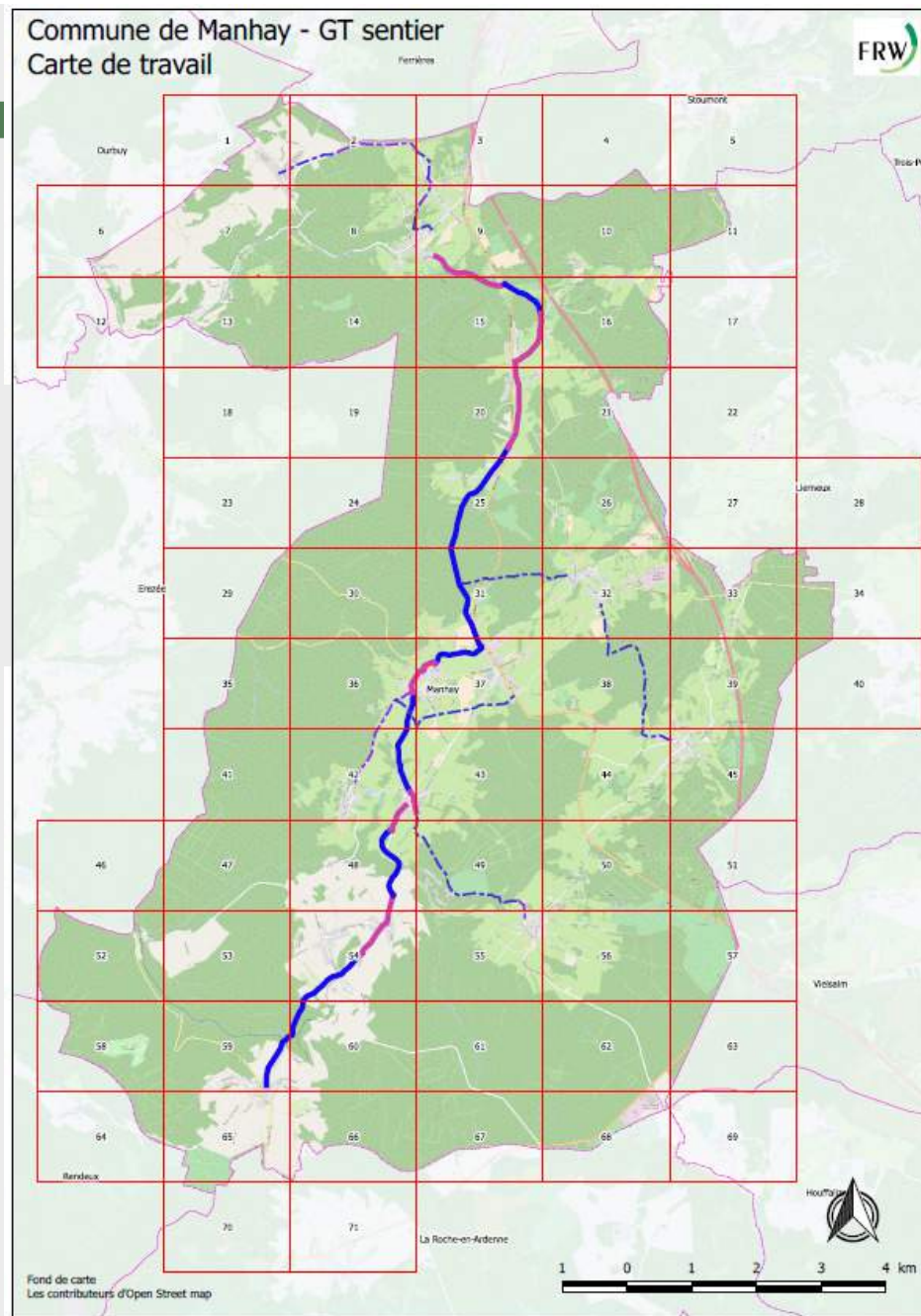
- MRS
- MR
- Espace rencontres



# GT « SENTIERS » - EM

## TRAVAIL RÉALISÉ PAR LE GT :

Visites de terrain pour déterminer la faisabilité des tracés proposés + état des lieux



# ÉTAT DES LIEUX : EXEMPLE FICHE REMPLIE

Est-il entretenu régulièrement ?  Oui  
 Non

Descriptif bref du tronçon (difficultés, problèmes, dangers... et leur localisation) :  
.....**Voir annexe**

Si possible, préciser les pentes (longueur et pourcentage) :  
.....**Le chemin est quasiment plat, pente très légère**

Intérêts se situant le long du tronçon ou visibles depuis celui-ci (et leur localisation) :  
.....

Longueur du cheminement : ...**1 km**.....

Durée moyenne du parcours (selon le type d'utilisateur) :  
...**piétons : ¼ d'heure**  
...**vélos : 5 min**

# ÉTAT DES LIEUX : EXEMPLE FICHE REMPLIE

Descriptif du tronçon : Le chemin est par endroits très boueux, avec des ornières profondes ; à d'autres, il est un peu envahi par la végétation ; et enfin, certains endroits sont ravinés.



# ÉTAT DES LIEUX : EXEMPLE FICHE REMPLIE



Jardin

Chemin





## GT « SENTIERS »

# RENCONTRE DGO3 : PRÉCONISATIONS

1. Obligation droit réel sur le sol → acquisition, échange, expropriation ou existence alternative sur parcelle communale
2. Attention de tenir compte du travail en forêt
3. Attention emprise suffisante : 4m
4. Solliciter le DAFoR et le CGT
5. Prévoir cheminement bi-bandes bétonné car :
  - Facilité entretien
  - Durabilité revêtement
  - Dissuasif circulation automobile
  - Attractif niveau paysager
6. Etudier comment empêcher trafic automobile
7. Détailler les longueurs et estimer le budget pour chacun des 4 tronçons
8. Surestimer un peu le projet pour éviter complications ultérieures.





# GT « SENTIERS » - RENCONTRE DU DAFOR

- La DAFoR peut intervenir en zone agricole (+ sur un tronçon partiellement en zone forestière, si usage agricole).
- Il serait intéressant de revoir l'itinéraire sur Harre afin d'éviter la rue de l'Eglise.

## **- Quid de l'intérêt des bi-bandes**

Mr DUBOURG estime que les bi-bandes sont un atout pour les raisons suivantes :

- Positif pour l'impact visuel
- Longévité : 30-40 ans
- Dissuasif pour les automobilistes.
- Usagers multiples (béton pour poussettes, rollers ,;

Par contre cette solution n'est pas justifiée partout.

*Réalisations à aller voir à La Roche (près du restaurant Blanc Caillou à Mousny) et à Nassogne (Ambly-Forrières).*



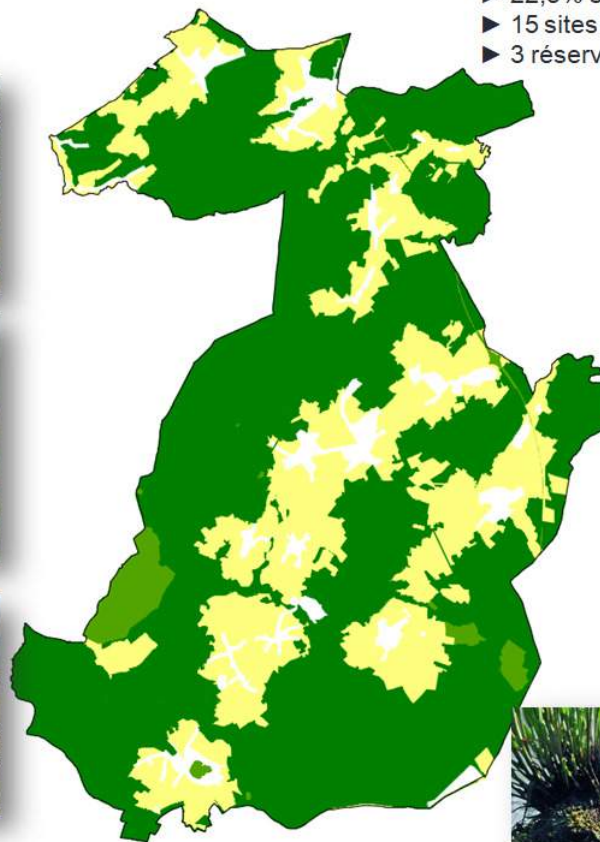
# GT « NATURE »

Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux richesses naturelles de la commune : analyse, actions et sensibilisation

## Portrait de la commune

### Nature d'exception

- ▶ 22,5% en Natura 2000
- ▶ 15 sites de Grand Intérêt Biologique
- ▶ 3 réserves naturelles



# GT « NATURE »

1. PE Gillard



# GT « ENERGIE »

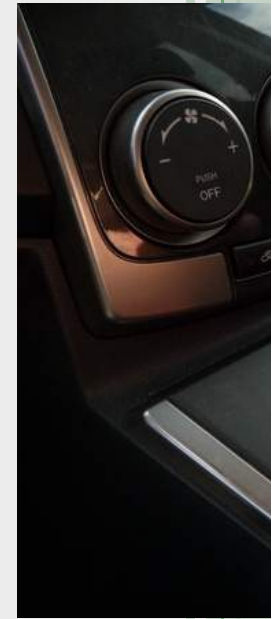
## 1. J. Lesenfants



# SUIVIS : PLATEFORME INTERSERVICES

## Développement Durable

- Concernant les techniciennes de surface :
  - Création descriptif de fonctions propre
  - Formation « techniques de bases »
  - Formation gestion du tri par l'AIVE
- Construction d'un abri + dalle en béton pour le tri des déchets
- Remise en état du parterre à l'entrée de l'Administration.



## Organisation et communication interne



- Proposition d'une « charte de fonctionnement » entre élus et administration
- Proposition d'une fiche de suivi pour les nouveaux dossiers

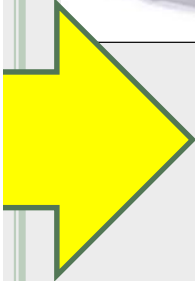


# SUIVIS : ACTIONS SÉCURITÉ ROUTIÈRE



## RADARS

- Achat de X boites + X appareils répressifs
- + retours sur les travaux prévus rue châtaigner
- + convention sur aménagements entrées de village



# Suivis : Projets du budget participatif

« Encourager la dynamique participative et permettre à des **réalisations concrètes** (petits aménagements de lieux ou de locaux de rencontre portés par des citoyens), d'être **aisément financées et rapidement réalisées** ».

Vu :

- La difficulté à mobiliser suffisamment de projets
- La difficulté de gestion d'un appel d'offres
- La dispersion au niveau des projets évoquée en CLDR

Souhait d'une réflexion approfondie par le jury afin de trouver la bonne formule



# Investissement des nouveaux membres

## Groupes de travail

GT Energie	Réf : M. Generet
GT Nature	Réf : M. Generet
GT Sentiers	Réf : P. Loos
GT Aînés	Réf : A. Mottet
GT produits locaux	Réf : G. Huet





# LES 52 PROJETS DU PCDR

STRATEGIE DU PCDR DE MANHAY			
	VIVRE A MANHAY	HABITER A MANHAY	TRAVAILLER, ENTREPRENDRE ET CONSOMMER A MANHAY
OBJECTIFS	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif</li> <li>2. Gérer les possibles dissensions entre citoyens ainsi que l'incivisme</li> <li>3. Amplifier la communication intra et extra muros</li> <li>4. Déployer une gouvernance incitant à la participation et à l'engagement citoyen</li> <li>5. Adapter l'enseignement à l'évolution du monde du travail</li> <li>6. Anticiper l'évolution des besoins futurs de la population</li> <li>7. Fédérer les villageois sur une vision communale et impulser une dynamique sportive, associative et culturelle identitaire</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Préserver, valoriser et sensibiliser aux ressources naturelles de la commune</li> <li>2. Définir une stratégie énergétique ambitieuse et cohérente pour s'inscrire dans un développement durable</li> <li>3. Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural tout en développant une offre en logements adaptés aux besoins, particulièrement à Manhay village, lieu de centralité</li> <li>4. Conserver, accroître la qualité architecturale du bâti des villages ainsi que du petit patrimoine</li> <li>5. Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail</li> <li>6. Limiter l'impact du trafic sur la qualité de vie des habitants et assurer le bon état des voiries</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pérenniser et amplifier la dynamique économique locale et diminuer le nombre de demandeurs d'emploi manhayois</li> <li>2. Construire une identité et une image porteuse et singulière fondée sur l'histoire et les ressources naturelles de la commune</li> <li>3. Améliorer l'attractivité de la commune pour attirer et fidéliser une clientèle touristique ciblée</li> <li>4. Générer des retombées locales plus larges pour une appropriation collective du tourisme</li> <li>5. Constituer un réseau pédestre efficient et consensuel liaisonnant villages et communes proches</li> <li>6. Maintenir, renforcer le tissu agricole local et soutenir une agriculture familiale et raisonnée</li> <li>7. Gérer de manière durable et plurielle le capital forestier et encourager et développer le savoir-faire lié au bois</li> </ol>
Projets matériels / Projets immatériels			
LOT 0 = projets matériels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un hall sportif et d'une piste d'athlétisme</li> <li>• Création et entretien des plaines de jeux</li> <li>• Sécurisation de l'espace devant l'école à Dochamps</li> <li>• Aménagement de la salle de l'Entente à Manhay en une maison rurale</li> <li>• Création d'une plate-forme interservices au sein de l'Administration communale</li> <li>• Actions de soutien à la participation citoyenne et aux projets à dimension collective - Budget participatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat de terrains à Odeigne et équipements en faveur de l'installation des jeunes</li> <li>• Identification des zones à traiter en termes de sécurité routière + Réalisation d'un plan communal de mobilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un centre médical de proximité / une maison médicale</li> </ul>
LOT 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay</li> <li>• Création d'une maison rurale avec espaces polyvalents destinée aux associations et aux Vieux Métiers</li> <li>• Mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)</li> <li>• Aménagements de sécurisation routière sur toute la commune</li> <li>• Elaborer un schéma de développement communal</li> <li>• Mise en place d'actions pour diminuer de la production de déchets sur le territoire et leur dispersion dans la nature</li> <li>• Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du centre de Manhay</li> <li>• Soutien, sensibilisation et commercialisation des produits locaux</li> <li>• Restructuration, promotion et organisation du réseau de chemins et sentiers (étude)</li> </ul>
LOT 2 = projets à réaliser entre 2 et 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement et amélioration de lieux et locaux de rencontre dans les villages</li> <li>• Aménagement du local de rencontre à Dochamps</li> <li>• Aménagement d'une maison de village à Oster</li> <li>• Aménagement du presbytère de Malempré en espace polyvalent</li> <li>• Organisation d'un événement communal rassembleur</li> <li>• Mise en place d'une commission des jeunes et d'une politique d'encadrement de la jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux</li> <li>• Mise en valeur du patrimoine bâti de la commune</li> <li>• Création d'un réseau de chaleur</li> <li>• Réalisation d'un Master plan du centre de Manhay-village</li> <li>• Développement d'un programme d'utilisation rationnelle de l'énergie</li> <li>• Rédaction d'une charte urbanistique dans le but d'améliorer la qualité architecturale des projets</li> <li>• Intégration d'une réflexion systématique sur les critères développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un atelier rural</li> <li>• Restructuration, promotion et organisation de la gestion du réseau chemins et sentiers</li> <li>• Mise en place d'actions visant le maintien de la production agricole</li> <li>• Sensibilisation aux consommations équitables</li> <li>• Valorisation des ressources en bois pour produire de l'énergie</li> <li>• Coordination des acteurs de la filière bois pour la création de débouchés concrets valorisant le bois</li> <li>• Sensibilisation du monde scolaire aux enjeux du futur</li> <li>• Développement de leviers d'attractivité touristique pour la commune : étude, projets</li> <li>• Mise en place d'un SEL (Système d'Echange Local)</li> </ul>
LOT 3 = projets à réaliser entre 6 et 10 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des infrastructures d'accueil de l'enfance</li> <li>• Création de places d'accueil pour les personnes âgées dépendantes dans des structures adaptées</li> <li>• Organisation d'activités et de projets culturels</li> <li>• Coordination et stimulation du monde associatif</li> <li>• Action d'intégration des nouveaux arrivants (nouveaux habitants, demandeurs d'asile, seconds résidents, ...)</li> <li>• Mise en place d'actions renforçant le sentiment d'appartenance à la commune</li> <li>• Mise en place d'une commission consultative des enfants ou des aînés</li> <li>• Développement de la communication communale</li> <li>• Actions de sensibilisation à la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de logements tremplins pour les jeunes de la commune</li> <li>• Installation de systèmes d'épuration collectifs</li> <li>• Création de logements publics</li> <li>• Développement d'une réflexion sur des projets énergétiques exemplaires et porteurs d'avenir</li> <li>• Promotion et développement d'alternatives à la voiture individuelle</li> <li>• Mise en place d'actions de sensibilisation et d'information sur l'épuration des eaux usées et la qualité de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une plate-forme de concertation des usagers de la forêt (économiques, environnementaux, loisirs, public/privé...)</li> <li>• Mise en place d'infrastructures de soutien à l'emploi</li> <li>• Maillage des acteurs locaux (entrepreneurs, consommateurs, demandeurs d'emploi)</li> <li>• Mise en place d'une plate-forme des acteurs touristiques (synergie, promotion, encadrement)</li> </ul>

# DIVERS : CALENDRIER DES PROCHAINES CLDR

Année scolaire **2019 - 2020**

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
L 1	L 1	M 1	V 2	D 1	L 2
V 2	M 3	L 3	L 4	M 3	V 3
S 3	M 4	V 4	M 4	D 3	L 4
D 4	L 5	S 5	M 5	V 5	M 5
L 5	V 6	D 6	V 6	L 6	L 6
M 6	S 7	L 7	M 7	D 6	V 7
M 7	D 8	M 8	V 8	M 7	M 8
J 8	L 9	M 9	S 9	L 9	L 9
V 9	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10
S 10	M 11	V 11	M 11	D 10	L 11
D 11	L 12	S 12	M 12	L 11	M 11
L 12	V 13	D 13	M 13	V 13	L 13
M 13	S 14	L 14	J 14	S 14	M 14
M 14	D 15	M 15	V 15	D 15	M 15
V 15	L 16	M 16	S 16	L 16	L 16
V 16	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17
S 17	M 18	L 18	L 18	M 18	L 18
D 18	L 19	S 19	M 19	J 19	D 18
L 19	M 20	D 20	M 20	V 20	L 20
M 20	S 21	L 21	J 21	S 21	M 21
M 21	D 22	M 22	V 22	D 22	M 22
J 22	L 23	D 23	S 23	L 23	J 23
V 23	M 24	L 24	D 24	M 24	V 24
L 24	M 25	V 25	L 25	M 25	S 25
D 25	S 26	M 26	M 26	V 26	D 26
L 26	J 27	D 27	M 27	L 27	L 27
M 27	S 28	L 28	V 28	S 28	M 28
M 28	D 29	M 29	V 29	D 29	M 29
J 29	L 30	J 30	S 30	L 30	J 30
V 30	M 31	L 31	M 31	M 31	L 31
S 31					

Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
S 1	D 1	M 1	S 2	M 2	M 1
D 2	L 2	J 2	V 3	L 2	J 2
L 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3
M 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4
M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5
J 6	V 6	L 6	M 6	S 6	L 6
V 7	S 7	M 7	L 7	D 7	M 7
S 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8
D 9	L 9	J 9	S 9	M 9	J 9
L 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10
M 11	M 11	S 11	L 11	J 11	S 11
M 12	J 12	V 12	M 12	L 12	D 12
J 13	V 13	D 13	M 13	S 13	L 13
V 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14
S 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15
D 16	L 16	J 16	S 16	M 16	J 16
L 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17
M 18	M 18	S 18	L 18	J 18	S 18
M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19
J 20	V 20	L 20	M 20	S 20	L 20
V 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21
S 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22
D 23	L 23	J 23	S 23	M 23	J 23
L 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24
M 25	M 25	S 25	L 25	J 25	S 25
M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	D 26
J 27	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27
V 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28
S 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29
	L 30	J 30	S 30	M 30	J 30
	M 31	L 31	D 31		V 31

A l'agenda



## 5. DIVERS - ROI

- Simplification
- Suppression du quorum saur
- Adaptation à la nouvelle législation
- Intégration du droit à l'image

### Titre IV – Droit à l'image

**Art.19** - Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune et la FRW pour des articles, présentations, annonces...découlant de l'Opération. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au Président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant.

## 5. DIVERS

- A vous ??



Merci de votre attention

